

Nombre de membres en exercice	40
Présents	28
Pouvoirs	3
Votants	31
Exprimés	31
Pour	31
Contre	0

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20250326-DEL-2025-21-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars le Comité syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf, sous la présidence de **Laurent PAQUET**, Président.

Date de la convocation : 12 mars 2025

#### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :**

**Matthieu ANOMAN - Marie-Sophie AUBERGER - Guillaume BONNETAUD - Jean-Pierre BOSDEVIGIE Patrick BRUN - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Philippe DUTHEIL représenté par Éliane VERGNE - Joël FORESTIER représenté par Valérie SERRUT - Gérald GASCHET - Claudine GIRAUD - Michaël KAPSTEIN Philippe LAMARGOT - Henri LAVAUD - Christian LEBLANC - Yves LE GOUFFE représenté par Jean-Gérard DIDIERRE - Hubert LEHMANN - Lionel LEMASSON - Jean-Pierre NEXON - Laurent PAQUET - Philippe RAIGNÉ - Françoise RIVET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Dominique TALABOT - Michel THEYS - Guy TOUZET - Sébastien VINCENT.**

#### **MEMBRES AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Dominique BAUDEMONT à Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Carole BEN TOUMIA à Jean-Pierre NEXON - Josiane ROUCHUT à Claudine GIRAUD.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2025-21**

#### **OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE GEMAPI**

Monsieur le Président rappelle que le Budget annexe GEMAPI est voté au niveau de chaque section par chapitre.

Monsieur le Président présente le Budget annexe GEMAPI qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à hauteur d'un montant 239 823,89 € et se décompose comme suit :

<b>BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE GEMAPI</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>	87 778,00 €	87 778,00 €
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>	152 045,89 €	152 045,89 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>239 823,89 €</b>	<b>239 823,89 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, adoptent, à l'unanimité, le Budget primitif 2025 du Budget annexe GEMAPI tel que présenté.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Laurent PAQUET**